

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

**En exercice : 19**

**Présents : 17**

**Votants : 18**

**Délibération N°002b-2022**

**APPROBATION DU  
COMPTE  
ADMINISTRATIF LOT.  
LES GRILLONS**

L'an deux mil vingt-deux le vingt-sept du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Mme CROUZETTE Simone, 1<sup>ère</sup> adjointe.

**Date de convocation du Conseil** : le 21 janvier 2022

**Présents :**

MM. COLBORATI, FOURCHES, LEYRIS, MANCI, MAZEAUD, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE  
Mmes, BOUDRIE, CERTAIN, CLEDIERE, CROUZETTE, MARLINGE, NOEL, POUGET, VERDEYME, VILLATOUX

**Absents excusés :**

M. CHAMBRAS (procuration à Mme VILLATOUX)

**Secrétaire de Séance** : M. VILLETTE Gérald

Le Conseil Municipal,

Après présentation et explication du compte administratif 2021 lotissement les grillons

Après que le Maire ait quitté la séance pour permettre la délibération sur le Compte Administratif,

Considérant que le Maire a normalement administré dans le cours de l'année 2021 les finances du lotissement les grillons en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que des dépenses justifiées ou utiles, Considérant que le compte administratif du lotissement les grillons est conforme aux comptes de gestion établis par le trésorier du SGC de Tulle :

- Procède au règlement définitif du Budget lotissement les Grillons 2021
- Approuve à 14 voix pour (membres présents et représentés) et 4 abstentions l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.
- Précise qu'il n'y a aucun report de restes à réaliser sur l'exercice 2022
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 – budget lotissement les grillons définitivement closes et les crédits acquittés.

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.  
La 1<sup>ère</sup> adjointe, Simone Crouzette**